



Fédération de la santé et des services sociaux–CSN

Procès-verbal
Congrès extraordinaire de la FSSS-CSN
12 au 15 mai 2015
Centre des congrès de Québec

ORDRE DU JOUR

1.	Mot de bienvenue de la présidente du Conseil central de Québec–Chaudière-Appalaches	4
2.	Mot d’ouverture du président de la CSN.....	4
3.	Discours du président de la fédération	4
4.	Appel des membres du bureau fédéral	4
5.	Adoption de l’ordre du jour et de l’horaire	6
6.	L’austérité	6
7.	Les inégalités.....	8
8.	Hausses des coûts dans le réseau.....	9
9.	Questions de privilège	11
	a. Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Maxi Rouyn-Noranda-CSN	11
	b. Syndicat des professionnels en soins infirmiers et cardiorespiratoires du CHU Ste-Justine (CSN)	11
	c. Responsables de service de garde	11
	d. Centres d’hébergement privés	12
10.	L’austérité détruit l’universalité	12
11.	Trésorerie.....	15
	a. Rapport de l’auditeur indépendant	15
	b. États financiers.....	15
	c. Rapport du comité de surveillance	16
	d. Proposition budgétaire	16
12.	Mot de clôture du président de la fédération	17
13.	Clôture du congrès.....	17

PROCÈS-VERBAL

Le président, Jeff Begley, déclare officiellement ouvert le congrès extraordinaire de la FSSS à 13 h 10.

Il invite les délégué-es à observer une minute de silence à la mémoire de celles et ceux qui ont lutté pour la cause des travailleuses et des travailleurs.

1. Mot de bienvenue de la présidente du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches

Jeff Begley invite la présidente du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches, Ann Gingras, à venir présenter un mot de bienvenue aux congressistes. Ann Gingras présente un mot de bienvenue aux congressistes.

2. Mot d'ouverture du président de la CSN

Jeff Begley invite le président de la CSN, Jacques Létourneau, à venir s'adresser aux congressistes. Jacques Létourneau fait une allocution à l'occasion du congrès extraordinaire de la FSSS-CSN.

3. Discours du président de la fédération

Jeff Begley fait une allocution à l'occasion du congrès extraordinaire de la FSSS-CSN.

4. Appel des membres du bureau fédéral

La secrétaire générale et trésorière, Denyse Paradis, procède à l'appel des membres du bureau fédéral.

Comité exécutif

Jeff Begley	Président
Denyse Paradis	Secrétaire générale et trésorière
Nadine Lambert	Vice-présidente responsable du personnel en soins infirmiers et cardiorespiratoires
Guy Laurion	Vice-président responsable du personnel paratechnique, des services auxiliaires et de métiers
Josée Marcotte	Vice-présidente responsable du personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration

Line Beaulieu	Vice-présidente responsable des techniciennes, techniciens et professionnel-les de la santé et des services sociaux.
Dany Lacasse	Vice-président responsable des secteurs privés

Vice-présidences des régions

Michel Cyr	Vice-président de la région 1A : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Daniel Charette	Vice-président de la région 1B : Bas-Saint-Laurent
Gaston Langevin	Vice-président de la région 02 : Saguenay-Lac-Saint-Jean
Denis Bertrand	Vice-président de la région 03 : Québec-Chaudière-Appalaches
Claude Audy	Vice-président de la région 04 : Cœur du Québec
Mélissa Gaouette	Vice-présidente de la région 05 : Estrie
Luc Bastien	Vice-président de la région 6A : Montréal-Laval-Grand-Nord
Hélène Lavoie	Vice-présidente de la région 6B : Laurentides-Lanaudière
Steve St-Onge	Vice-président de la région 6C : Montérégie
Christian Meilleur	Vice-président de la région 07 : Outaouais
Annick Trottier	Vice-présidente de la région 08 : Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec
Gisèle Charrette	Vice-présidente de la région 09 : Côte-Nord-Basse-Côte-Nord

Représentantes et représentants des secteurs privés

Louise Labrie	Centres de la petite enfance
Yves Lévesque	Établissements privés et communautaires
Jean Gagnon	Préhospitalier
Danielle Lemire	Centres d'hébergement privés
Lucie Longchamps	RI-RTF-RSG

Absence motivée : Line Beaulieu, vice-présidente responsable des techniciennes, techniciens et professionnel-les de la santé et des services sociaux.

Comité exécutif de la CSN

Jacques Létourneau	Président de la CSN
Francine Lévesque	1 ^{re} vice-présidente de la CSN
Véronique De Sève	3 ^e vice-présidente de la CSN

Dirigeantes et dirigeants des conseils centraux de la CSN

Ann Gingras	Présidente du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches
Richard Gauvin	Vice-président du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches
Nancy Legendre	Présidente du Conseil central du Bas-Saint-Laurent
Michel Quijada	Président du Conseil central de l'Outaouais
Denis Beaudin	Président du Conseil central de l'Estrie
Lorraine Dugas	1 ^{re} vice-présidente du Conseil central Cœur du Québec

5. Adoption de l'ordre du jour et de l'horaire

Denyse Paradis présente aux congressistes l'ordre du jour et l'horaire du congrès extraordinaire.

Il est proposé par Louise Labrie, appuyée par Annie Moreau, d'adopter l'ordre du jour et l'horaire du congrès extraordinaire de la FSSS tels qu'amendés.

Adopté tel qu'amendé

Il est proposé par Denyse Paradis, appuyée par Dany Lacasse, d'ajouter un point « Questions de privilège » au point 9.

Adopté

6. L'austérité

Jeff Begley présente le point et le conférencier Éric Pineault, professeur au Département de sociologie de l'UQAM.

Proposition n° 1

Il est proposé par Marie-Hélène Ploudre, appuyée par Anna Lauzon, qu'afin de financer pleinement les services publics y compris les services de garde, la FSSS-CSN exige du gouvernement du Québec :

- qu'il mette un terme aux politiques d'austérité pour lesquelles il n'a reçu aucun mandat du peuple québécois alors qu'elles ont pour effet de creuser les inégalités tout en nuisant à l'économie de la province ;
- qu'il instaure des mesures pour augmenter ses revenus en rétablissant pleinement la progressivité des contributions fiscales et en imposant davantage les plus grandes fortunes individuelles, financières et

corporatives ainsi que toutes les formes de revenus dont celles-ci disposent ici ou à l'étranger, notamment les gains de capitaux et les revenus cachés dans les paradis fiscaux ;

- qu'il mette un terme aux PPP, à la privatisation et à la marchandisation de la santé et des services sociaux ainsi que des services de garde ;
- qu'il intervienne auprès du gouvernement fédéral afin que soient augmentés les transferts fédéraux en santé au niveau qui est requis pour financer l'ensemble des services nécessaires permettant de répondre aux besoins de la population en services de santé et en services sociaux.

Adopté tel qu'amendé

En amendement :

Il est proposé par Vicky Ouellet, appuyée par Gilbert Gobeil, d'ajouter au deuxième picot : « qu'il réinvestisse dans nos infrastructures sociales et dans le secteur public pour relancer et soutenir la croissance de l'économie québécoise ».

Adopté

Proposition amendée se lit comme suit :

Afin de financer pleinement les services publics y compris les services de garde, la FSSS-CSN exige du gouvernement du Québec :

- qu'il mette un terme aux politiques d'austérité pour lesquelles il n'a reçu aucun mandat du peuple québécois alors qu'elles ont pour effet de creuser les inégalités tout en nuisant à l'économie de la province ;
- qu'il réinvestisse dans nos infrastructures sociales et dans le secteur public pour relancer et soutenir la croissance de l'économie québécoise ;
- qu'il instaure des mesures pour augmenter ses revenus en rétablissant pleinement la progressivité des contributions fiscales et en imposant davantage les plus grandes fortunes individuelles, financières et corporatives ainsi que toutes les formes de revenus dont celles-ci disposent ici ou à l'étranger, notamment les gains de capitaux et les revenus cachés dans les paradis fiscaux ;
- qu'il mette un terme aux PPP, à la privatisation et à la marchandisation de la santé et des services sociaux ainsi que des services de garde ;
- qu'il intervienne auprès du gouvernement fédéral afin que soient augmentés les transferts fédéraux en santé au niveau qui est requis pour financer l'ensemble des services nécessaires permettant de répondre aux besoins de la population en services de santé et en services sociaux.

7. Les inégalités

Jeff Begley présente le point et le prochain conférencier, Paul-André Lapointe, professeur au Département des relations industrielles de l'Université Laval.

Proposition n° 2

Il est proposé par Caroline Ménard, appuyée par Marc Turcotte, que la FSSS-CSN exige du gouvernement du Québec qu'il fasse de la réduction des inégalités sa plus grande priorité ainsi qu'un principe directeur de son action gouvernementale.

Adopté

Proposition n° 3

Il est proposé par Caroline Ménard, appuyée par Daniel Mallette, que la FSSS-CSN exige du gouvernement du Québec qu'il mette un terme à sa politique d'équilibrer les finances publiques qui appauvrit les travailleuses et travailleurs œuvrant dans le secteur public ainsi que celles et ceux dispensant les services aux citoyens qui sont financés par l'État.

Adopté tel qu'amendé

En amendement :

Il est proposé par Georges-André Tessier, appuyé par Gilbert Binette, de modifier « équilibrer les finances publiques » par « diminution des dépenses publiques ».

Rejeté

Il est proposé par Nicole Ouellet, appuyée par Johanne Toupin, de modifier « qui appauvrit » par « sans appauvrir ».

Rejeté

Il est proposé par Stéphane Rhéaume, appuyé par Danielle Ouellet, de remplacer « mette un terme » par « revoie », de remplacer « équilibrer les finances publiques » par « équilibre budgétaire » et ajouter à la fin « en augmentant ses revenus dans le but d'augmenter les salaires de celles et ceux qui travaillent dans les secteurs publics ».

Question préalable

Il est proposé par Ian Robert, appuyé par Lucien Richard, que l'amendement soit mis aux voix immédiatement.

Adopté

L'amendement est rejeté.

Il est proposé par Marie-Anne Fournier, appuyée par Françoise Morin, d'ajouter après « public » « qui sabre dans les services à la population ».

Adopté

Il est proposé par Johanne Verret de remplacer « d'équilibrer les finances publiques » par « de déficit zéro ».

Rejeté

Il est proposé par Kevin Newbury, appuyé par Jean Mercier, de modifier la proposition ainsi : « que la FSSS-CSN exige du gouvernement du Québec qu'il mette un terme à sa politique d'équilibrer les finances publiques en sabrant dans les services à la population et en appauvrissant les travailleuses et travailleurs œuvrant dans le secteur public ainsi que celles et ceux dispensant les services aux citoyens qui sont financés par l'État. »

Adopté

Proposition amendée se lit comme suit :

Que la FSSS-CSN exige du gouvernement du Québec qu'il mette un terme à sa politique d'équilibrer les finances publiques en sabrant dans les services à la population et en appauvrissant les travailleuses et travailleurs œuvrant dans le secteur public ainsi que celles et ceux dispensant les services aux citoyens qui sont financés par l'État.

8. Hausses des coûts dans le réseau

Jeff Begley fait la présentation du point et du conférencier Dr Alain Vadeboncoeur, urgentologue à l'Institut de cardiologie de Montréal et militant fondateur de Médecins québécois pour le régime public (MQRP).

Jeff Begley présente la prochaine conférencière, Mélanie Perroux, coordonnatrice à la recherche de la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal et responsable de la Chaire de recherche – Politiques, connaissances et santé.

Proposition n° 4

Il est proposé par Caroline Pariseau, appuyée par Stéphane Michaud, que la FSSS-CSN exige du gouvernement du Québec :

- qu'il établisse un régime unique d'assurance médicaments entièrement public ;
- qu'il établisse sans délai une politique d'achat et une réglementation des prix des médicaments prescrits, qu'ils soient d'origine ou génériques, et ce,

en ayant pour objectif de les rendre accessibles au meilleur prix payé ailleurs dans le monde pour le même type de médicament, et que les sommes ainsi économisées annuellement par le régime public soient entièrement réinvesties dans les services de santé et les services sociaux.

Adopté tel qu'amendé

En amendement :

Il est proposé par Georges-André Tessier, appuyé par Mylène Gionest, d'ajouter après « prescrit » « dont l'efficacité est démontrée par des données probantes ».

Adopté

Il est proposé par Kevin Newbury, appuyé par Pierre L'Africain, d'ajouter après « ailleurs dans le monde » « et ce, dans le respect des droits humains ».

Rejeté

Proposition amendée se lit comme suit :

Que la FSSS-CSN exige du gouvernement du Québec :

- qu'il établisse un régime unique d'assurance médicaments entièrement public;
- qu'il établisse sans délai une politique d'achat et une réglementation des prix des médicaments prescrits dont l'efficacité est démontrée par des données probantes, qu'ils soient d'origine ou génériques, et ce, en ayant pour objectif de les rendre accessibles au meilleur prix payé ailleurs dans le monde pour le même type de médicament, et que les sommes ainsi économisées annuellement par le régime public soient entièrement réinvesties dans les services de santé et les services sociaux.

Proposition n° 5

Il est proposé par Éric Castonguay, appuyé par Patricia Comeau, que la FSSS-CSN exige du gouvernement du Québec :

- qu'il fasse assumer par une fiscalité plus équitable l'accroissement des revenus qu'il a consentis aux médecins depuis 2007, et qu'il cesse de faire payer cet enrichissement considérable par des coupures de services et par un appauvrissement des travailleuses et travailleurs œuvrant dans le secteur public ainsi que de celles et ceux assurant les services aux citoyens qui sont financés par l'État ;

- qu'il entreprenne une révision du mode de rémunération des médecins afin d'en limiter les effets inflationnistes sur le budget de la santé et des services sociaux ;
- qu'il prenne toutes les mesures à sa disposition afin d'enrayer le désengagement de médecins de l'assurance maladie.

Adopté

9. Questions de privilège

a. **Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Maxi Rouyn-Noranda-CSN**

Jeff Begley présente Marcel Bisson, président du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Maxi Rouyn-Noranda-CSN.

Il est proposé par Hélène Côté, appuyée par Lucien Richard, que le congrès extraordinaire de la FSSS-CSN appuie le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Maxi Rouyn-Noranda dans sa lutte afin de résoudre le conflit qui l'oppose à l'employeur et qui perdure depuis le 20 août 2012.

Adopté

b. **Syndicat des professionnels en soins infirmiers et cardiorespiratoires du CHU Ste-Justine (CSN)**

Jeff Begley invite Louise Laplante, présidente, Caroline Trudeau, infirmière auxiliaire et Hugo Dion, conseiller syndical, du Syndicat des professionnels en soins infirmiers et cardiorespiratoires du CHU Ste-Justine (CSN) à prendre la parole.

Il est proposé par Lise Therrien, appuyée par Mona Edma, que le congrès extraordinaire de la FSSS-CSN appuie le Syndicat des professionnels en soins infirmiers et cardiorespiratoires du CHU Ste-Justine dans sa lutte aux coupures de postes d'infirmières auxiliaires.

Adopté

c. **Responsables de service de garde**

Jeff Begley invite Lucie Longchamps, représentante des RSG, à prendre la parole.

Il est proposé par Nancy Bonnard, appuyée par Marilyne Potvin, que le congrès extraordinaire de la FSSS-CSN appuie la lutte des responsables de service de garde en milieu familial de la FSSS, dans le cadre de la négociation visant le renouvellement de leur entente collective.

Adopté

d. Centres d'hébergement privés

Jeff Begley invite le comité de négociation des CHP à prendre la parole. Guy Richard, Gilles Gagné et Danielle Lemire présentent leur négociation coordonnée.

Attendu que tout comme dans le secteur public, les emplois dans les centres d'hébergement privés sont majoritairement occupés par des femmes ;

Attendu la détermination des travailleuses et des travailleurs des centres d'hébergement privés de voir leur travail reconnu ;

Attendu les luttes menées jusqu'à ce jour pour la reconnaissance des travailleuses et des travailleurs du secteur ;

Attendu que le conseil sectoriel de négociation des CHP a souscrit au besoin d'unité dans les négociations et dans les actions afin d'obtenir de meilleurs résultats ;

Il est proposé par Luc Poirier, appuyé par Martin Delcourt, que le congrès extraordinaire de la FSSS-CSN appuie la lutte des syndicats des centres d'hébergement privés dans leurs revendications.

Adopté

10. L'austérité détruit l'universalité

Jeff Begley présente le point et la conférencière Josée Legault, politologue, auteure et chroniqueuse politique.

Proposition n° 6

Il est proposé par Louise Labrie, appuyée par Marilynne Potvin, que la FSSS-CSN exige du gouvernement du Québec qu'il augmente et rétablisse l'universalité des services de garde par les tarifs journaliers uniques pour tous, indépendamment du revenu familial, et ce, au niveau de ceux qui avaient été promis par le PLQ au cours de la campagne électorale de mars et avril 2014.

Adopté tel qu'amendé

En amendement :

Il est proposé par Michaël Hébert, appuyé par Laurent-Paul Maheux, de biffer « augmente ».

Rejeté

Il est proposé par Nathalie Cardinal, appuyée par Karine Morisseau, d'ajouter « les services » après « augmente ».

Adopté

Proposition amendée se lit comme suit :

Que la FSSS-CSN exige du gouvernement du Québec qu'il augmente les services et rétablisse l'universalité des services de garde par les tarifs journaliers uniques pour tous, indépendamment du revenu familial, et ce, au niveau de ceux qui avaient été promis par le PLQ au cours de la campagne électorale de mars et avril 2014.

Nouvelles propositions

Proposition n° 7

Il est proposé par Judith Huot, appuyée par Manuel Fernandes, que la FSSS-CSN et ses syndicats affiliés se prononcent en faveur d'une grève sociale, qu'ils fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour parvenir à forcer le gouvernement à reculer dans son plan de démantèlement de l'État et de l'appauvrissement du peuple québécois avec ses politiques d'austérité et que la FSSS intervienne auprès de la CSN et des instances appropriées pour en faire la promotion.

Il est proposé par Ian Robert, appuyé par Chantal Maillé, de laisser sur table la nouvelle proposition jusqu'au prochain conseil fédéral régulier.

Rejeté

Il est proposé par Nancy Pednault, appuyée par Carolyn Hardy, de laisser sur table la nouvelle proposition jusqu'à demain.

Adopté

Il est proposé par Stéphane Rhéaume, appuyé par Manon Morin, que le congrès extraordinaire de la FSSS-CSN se transforme en comité plénier, afin de débattre de la nouvelle proposition sur la grève sociale jusqu'à 10 h 10.

Adopté

Il est proposé par Luc Bastien, appuyé par Céline Pageau, de prolonger le comité plénier jusqu'à 11 h 30.

Adopté

Il est proposé par Anne-Marie Brodeur de remplacer « FSSS » par « le Front commun et ses syndicats affiliés fassent la promotion en vue de se prononcer en faveur d'une grève sociale... »

Il est proposé par Gilbert Binette de remplacer « Front commun et ses syndicats » par « toutes les organisations syndicales fassent la promotion en vue de se prononcer en faveur d'une grève sociale et qu'elles fassent... »

Il est proposé par Gilles Savoie de remplacer « ses syndicats affiliés » par « qu'elle fasse tout en son pouvoir », ajouter « et qu'un rapport soit présenté dans un conseil fédéral extraordinaire en septembre 2015 ».

Il est proposé par Marie-Josée Hamelin d'ajouter après « politique d'austérité » « et que la FSSS-CSN, par son leadership et son membership, intervienne auprès de la CSN et ses instances ».

Il est proposé par Stéphane Rhéaume que la FSSS-CSN aille chercher des appuis dans toutes les autres organisations progressistes pour faire la promotion et l'éducation auprès de la société civile en vue de se prononcer en faveur d'une grève sociale forte et efficace afin de forcer le gouvernement qui est à la solde du 1 %.

Il est proposé par Nancy Pednault d'ajouter à la fin « de se doter d'outils de promotion et de prévoir des ressources financières pour soutenir les syndicats » et d'ajouter « et qu'un conseil soit fait après que les membres aient été consultés ».

Il est proposé par Louise Labrie de remplacer « se prononcent en faveur » par « travaillent en vue de la mise en place » et d'ajouter après « grève sociale » « en alliance avec d'autres organisations syndicales, groupes populaires et étudiants. »

Résolution du comité exécutif à la suite du comité plénier :

Que la FSSS-CSN et ses syndicats affiliés travaillent en vue de la mise en place d'une grève sociale en alliance avec d'autres organisations syndicales, groupes populaires et étudiants ;

Qu'ils fassent tout en leur pouvoir pour parvenir à forcer le gouvernement à reculer dans son plan de démantèlement de l'État et de l'appauvrissement du peuple québécois avec ses politiques d'austérité ;

Que la FSSS-CSN intervienne auprès de la CSN et de ses instances appropriées pour en faire la promotion, qu'elle se dote d'outils et qu'elle prévoie les ressources financières pour soutenir ses syndicats affiliés ;

Que la FSSS-CSN présente un rapport au plus tard au prochain conseil fédéral régulier.

Adopté

Proposition n° 8

Il est proposé par Jean-Mark L'Heureux, appuyé par Marie-Josée Hamelin, que la FSSS-CSN réitère au gouvernement que les demandes salariales faites dans le cadre des négociations du Front commun sont un moyen efficace de réduire les inégalités.

Adopté

Proposition n° 9

Il est proposé par Johanne Verret, appuyée par Robert Poisson, que la FSSS-CSN organise dès maintenant et invite l'ensemble des instances du mouvement de la CSN à organiser, en collaboration avec l'ensemble du mouvement syndical, communautaire et populaire, une manifestation mensuelle contre l'austérité.

Adopté tel qu'amendé

En amendement :

Il est proposé par Nadine Lambert, appuyée par Gilles Savoie, d'amender la proposition ainsi : que la FSSS-CSN invite la CSN à organiser, en collaboration avec l'ensemble du mouvement syndical, communautaire et populaire, une manifestation mensuelle contre l'austérité.

Question préalable

Il est proposé par Julie Winter, appuyée par Josée Pelletier, que l'amendement soit mis aux voix immédiatement.

Adopté

L'amendement est adopté.

La proposition amendée se lit comme suit :

Que la FSSS-CSN invite la CSN à organiser, en collaboration avec l'ensemble du mouvement syndical, communautaire et populaire, une manifestation mensuelle contre l'austérité.

11. Trésorerie

a. Rapport de l'auditeur indépendant

Denyse Paradis présente le rapport de la firme externe de vérificateurs Petrie Raymond sur les états financiers.

b. États financiers

Denyse Paradis et Gail Gagné, conseillère à la comptabilité, présentent les états financiers de la FSSS-CSN.

c. Rapport du comité de surveillance

Les membres du comité de surveillance, Manon Lavoie, Denis Beaudin et Martin Campagna présentent leur rapport.

Il est proposé par Rock Bouchard, appuyé par Nathalie Delisle, que le congrès extraordinaire de la FSSS-CSN reçoive le rapport du comité de surveillance.

Adopté

Il est proposé par Nathalie Duperré, appuyée par Christian Beaudin, que le congrès extraordinaire de la FSSS-CSN adopte le rapport sur les états financiers pour la période de 36 mois se terminant le 28 février 2015.

Adopté

d. Proposition budgétaire

Denyse Paradis et Gail Gagné présentent les prévisions budgétaires 2015-2018.

Il est proposé par Gaétan Lessard, appuyé par Thérèse Martin, que le congrès extraordinaire de la FSSS-CSN adopte les prévisions budgétaires 2015-2018 telles que présentées.

Adopté

En amendement :

Il est proposé par Kevin Newbury, appuyé par Michaël Hébert, que la FSSS-CSN mette en place un comité d'action politique et d'éducation avec un budget de 100 000 \$.

Rejeté

Proposition no 10

Il est proposé par Gaston Langevin, appuyé par Yvon Payeur, que le congrès extraordinaire donne le mandat au comité exécutif de faire toutes les dépenses nécessaires, d'ici le congrès régulier, afin d'atteindre nos objectifs à la négociation et à la résistance au démantèlement des réseaux ; que les dépenses soient entérinées par le bureau fédéral et présentées en conseil fédéral.

Adopté

Dissidence sur la proposition : Thérèse Martin, Gilles Savoie, Julie Winter et Guy Mousseau.

12. Mot de clôture du président de la fédération

Jeff Begley adresse un mot de remerciement aux congressistes.

13. Clôture du congrès

Jeff Begley annonce la clôture du congrès extraordinaire à 8 h 15, le 15 mai 2015.

JEFF BEGLEY
Président

DENYSE PARADIS
Secrétaire générale et trésorière